

**TROPHEE VERRE**  
**DISTINCTION HONORIFIQUE DES DEFENSEURS DES DROITS DE LA FEMME ET DE L'ENFANT EN AFRIQUE.**  
**3<sup>ème</sup> édition**

**Directives pour la nomination**

**CONTEXTE :**

Cette initiative est le fruit d'un long combat qui traduit la vision de l'ONG Autre Vie à faire de l'enfant et de la femme un sujet de droit et non un objet. Le devoir de mémoire nous oblige à nous souvenir d'une part des événements du 16 juin 1976 où plusieurs centaines d'enfants Sud-africains furent massacrés par l'armée de l'apartheid, alors qu'ils plaidaient pacifiquement pour attirer l'attention des autorités sur les conditions de vie préjudiciables à leur épanouissement et d'autre part, des deux Guinéens Yaguine Koita (14 ans) et Fodé Tounkara (15 ans) dont les corps ont été retrouvés sans vie le 2 août 1999 dans le train d'atterrissage d'un avion Sabena venant d'Afrique fuyant ainsi leur pays à cause des conditions de vie préjudiciables à leur épanouissement.

Pour honorer la mémoire de tous ces victimes et pour encourager les défenseurs et les acteurs qui luttent en Afrique et partout dans le monde afin que de tels événements ne se reproduisent plus et pour qu'on cesse de bafouer les droits de l'enfant et de la femme, l'ONG Autre Vie a jugé bon de créer l'initiative des "**TROPHEES VERRES**".

Créée en 1996, l'ONG AUTRE VIE s'est donnée comme mission la promotion et la protection des droits de l'enfant, des jeunes et de la femme et pour objectif de créer des conditions favorables à l'épanouissement des enfants des jeunes et de la femme. A son actif, elle a plusieurs projets et programmes dont la mission première est de promouvoir et protéger les droits humains en Afrique.

Dans l'accomplissement de sa mission elle a créé en juillet 2005 les "TROPHEES VERRES," une initiative fortement appréciée par le gouvernement du Bénin, les Organisations de la société civile, les corps diplomatiques, les institutions onusiennes et celles de l'Union Africaine.

Conformément au principe d'organiser cet événement tous les deux ans, la troisième édition sur la demande massive des défenseurs et acteurs des droits humains se prépare pour des succès plus grands dans l'intérêt supérieur de l'enfant et de la femme.

L'expérience de plusieurs années d'engagement de l'ONG AUTRE VIE dans la défense et la protection des droits de l'enfant et de la femme, lui a permis de constater que ces deux couches si fragiles comme les verres sont les plus vulnérables sur le plan social, économique, politique et culturel. Ceci fait que leur prise en charge nécessite beaucoup de sacrifices et d'engagements. Malgré la complexité de leurs besoins et en dépit du dénuement qui les caractérise, plusieurs défenseurs et acteurs tant étatiques que de la société civile s'y adonnent avec abnégation.

Le constat est que ces acteurs et défenseurs des droits humains ne sont pas connus, ni encouragés. Pour combler ce vide qui a tant duré l'ONG AUTRE VIE en s'appuyant sur le gouvernement du Bénin, les partenaires au développement et les entreprises ont décidé de créer les TROPHEES VERRES pour instaurer une culture d'encouragement des défenseurs et acteurs engagés dans la promotion des droits de l'enfant et de la femme en Afrique.

Par ce programme l'ONG "Autre Vie" espère faire travailler toutes les forces de la société africaine pour assurer un environnement favorable à la défense et la protection des droits de l'enfant et de la femme.

**Objectifs des trophées verres**

- ✓ Encourager les meilleures organisations, acteurs et défenseurs des droits de l'enfant et de la femme en Afrique.
- ✓ Instaurer une culture de reconnaissance et de gratitude envers les organisations, acteurs et défenseurs des droits de l'enfant et de la femme connus pour leur engagement remarquable dans la mise en œuvre des différentes conventions africaines et accords multilatéraux de défense des droits de l'enfant et de la femme en Afrique.
- ✓ Inciter et accroître la distinction des modèles d'organisation, d'acteurs et de défenseurs des droits de l'enfant et de la femme qui, de part leur engagement au quotidien, contribuent à sauver des milliers d'enfants et de femmes des conditions préjudiciables à leur épanouissement sur tous les plans
- ✓ Produire un rapport d'engagement des acteurs et défenseurs des droits de la femme et de l'enfant en Afrique

**Éligibilité**

**Pays concernés :** Tous les pays Africains

Peuvent se proposer ou être proposés pour participer à cette compétition les acteurs ci-après :

- Toute ONG Nationale, sous régionale ou internationale, toute Institution nationale, sous régionale ou internationale, toute commune, tout Journaliste ou tout organe de presse, toute entreprise ou toute société, toute structure ou institution d'état, toute représentation diplomatique ou consulaire en Afrique, toute Femme ou tout homme engagé dans le domaine. Ministres, députés et les hauts fonctionnaires engagés dans la défense des droits humains.
- La structure, le candidat ou la personne dont la candidature nous est soumise, une fois distinguée s'engage à organiser une cérémonie en l'honneur pour faire connaître le prix et à y inviter la presse dans son pays d'origine.

**NB :** Toutes les structures internationales éligibles sont ceux qui développent des programmes de défense des droits humains ou domaine d'amélioration des conditions d'épanouissement des enfants et des femmes en Afrique

## NATURE DES PRIX

1 – Une distinction honorifique pour les hauts acteurs connus de par leur statut dans le domaine de la défense des droits de l'enfant et ou de la femme au Bénin et dans la sous région. (Trophée plus attestation)

### Il y aura au total 14 catégories de prix

1. Meilleure organisation nationale de défense des droits de l'enfant ou de la femme
2. Meilleure organisation sous régionale de défense des droits de l'enfant ou de la femme
3. Meilleure organisation internationale de défense des droits de l'enfant ou de la femme
4. Meilleur organe de presse nationale de défense des droits de l'enfant ou de la femme
5. Meilleur organe de presse africaine de défense des droits de l'enfant ou de la femme
6. Meilleure commune de défense des droits de l'enfant ou de la femme
7. Meilleure institution d'Etat de défense des droits de l'enfant ou de la femme
8. Meilleur réseau d'organisation nationale de défense des droits de l'enfant ou de la femme
9. Meilleur réseau d'organisation africaine de défense des droits de l'enfant ou de la femme
10. Meilleur artiste de défense des droits de l'enfant ou de la femme
11. Meilleure entreprise de défense des droits de l'enfant ou de la femme
12. Meilleure représentation diplomatique de défense des droits de l'enfant ou de la femme
13. Meilleure Initiative de défense des droits de l'enfant ou de la femme
14. prix spéciaux aux acteurs engagés dans l'appui aux actions de défense des droits de l'enfant ou de la femme

**NB :** Deux prix spéciaux dénommés "**prix Yaguine & Fodé**" seront décernés à un dirigeant Africain et une organisation africaine reconnue pour leur engagement dans la défense des droits de l'enfant et de la femme en Afrique en mémoire des deux guinéens Yaguine Koita et Fodé Tounkara.

## CRITERES DE SELECTION

### Élément d'appréciation

- ⌚ Nombre d'actions ou de programmes menés pour la défense des droits de l'enfant ou de la femme,
- ⌚ budget alloué à ces différentes actions
- ⌚ Nombre d'enfants ou de femmes bénéficiaires des actions menées
- ⌚ impacts enregistrés suite aux actions menées
- ⌚ effets multiplicateurs enregistrés
- ⌚ Nature des actions et programmes menés
- ⌚ perspectives dans la défense des droits de l'enfant ou de la femme
- ⌚ leçons apprises dans la mise en œuvre des actions envers les enfants ou les femmes
- ⌚ Actions à mener pour faire connaître le prix en cas de nomination

**NB :**

- Les inscriptions des candidats démarrent le **8 Mars 2009**
- Les documents de nomination doivent nous parvenir **avant le 30 septembre 2009 suivant les adresses ci dessous**

- **Les dossiers accompagnés des photos, articles de presse sur vos activités ou les images et sons des activités menées ou autres preuves sont vivement souhaités si c'est disponible**
- Les lauréats sont sélectionnés par un jury Africain. la célébration a lieu au palais des congrès en République du Bénin. Tous les lauréats sont invités à participer personnellement à la cérémonie. L'ONG AUTRE VIE s'engage à distinguer tous les deux ans 20 à 30 meilleurs défenseurs des droits humains en Afrique. Pour plus d'informations, consultez notre site web [www.ongautre vie.org](http://www.ongautre vie.org)

ONG AUTRE VIE : ORGANISATION P OUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT, DES JEUNES ET DE LA FEMME  
Siège social : 02 BP 685 Porto-Novo, Rue 512 Quartier Houinmè Assrotinssa, face Vodoun Honto Tel/Fax: (229) 2022 62 07  
Mobil : 9094 29 01 Email : [ongautre vie@yahoo.fr](mailto:ongautre vie@yahoo.fr), [info@ongautre vie.org](mailto:info@ongautre vie.org); [www.ongautre vie.org](http://www.ongautre vie.org),

**LA DIRECTION**